

## FICHE DE COMMUNICATION



### Cadre Harmonisé d'analyse, d'identification des zones à risque et d'estimation des populations en insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest

<p><b>Pays : BURKINA FASO</b></p>	<p><b>Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle et projetée</b></p>	<p><b>Valable : octobre 2023 - août 2024</b> <b>Créé le : 11 novembre 2023</b></p>
<p><b>Principaux résultats pour les zones touchées par l'IAN.</b></p> <p> <b>Consommation alimentaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>SCA :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ pauvre: 10% de l'ensemble des ménages, et de 16,7% dans les ménages dirigés par les femmes</li> <li>○ limite : 34,5% de l'ensemble des ménages, et de 38,7% dans les ménages dirigés par les femmes</li> <li>○ acceptable : 54,6% de l'ensemble des ménages, et de 44,6% dans les ménages dirigés par les femmes</li> </ul> </li> <li>▪ <b>rCSI :</b> moyen : 6,44 pour l'ensemble des ménages et de 9,57 dans les ménages dirigés par les femmes</li> <li>▪ <b>SDA :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Faible : 3,8% de l'ensemble des ménages (7,1% des MDF<sup>1</sup>)</li> <li>○ Moyen : 69,2% de l'ensemble des ménages (74,1% des MDF)</li> <li>○ Elevé : 27% de l'ensemble des ménages (18,9% des MDF)</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Evolution moyens d'existence :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aucun : 62,8% de l'ensemble des ménages (45% des MDF)</li> <li>○ Stress : 17% de l'ensemble des ménages (26,8% des MDF)</li> <li>○ Crise : 10% de l'ensemble des ménages (11,1% des MDF)</li> <li>○ Urgence : 9,2% de l'ensemble des ménages et 13% des MDF</li> </ul> <p> <b>Nutrition (MAG)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Min :</li> </ul>	<p><b>Contexte</b></p> <p>La situation sécuritaire de façon générale demeure le principal facteur déterminant de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages. Cependant, une amélioration a été relevée dans certaines localités du pays, avec le retour des personnes déplacées internes. La perturbation de la conduite normale des activités génératrices de revenus, les difficultés d'approvisionnement des marchés et d'acheminement de l'assistance demeurant par endroit, limite l'accès des ménages vulnérables à ces services. Par ailleurs, il sied de noter les efforts de l'Etat dans la reconquête du territoire et ceux des partenaires dans l'assistance des populations dans les zones à accès limités.</p> <p>La production céréalière prévisionnelle de la campagne 2023/2024 au niveau national est estimée à <b>5 246 405 tonnes soit une légère hausse</b> par rapport à celle de 2022/2023 et à la moyenne quinquennale respectivement de 1,30 % et de 4,35%. Néanmoins, <b>20 provinces sur les 45</b> ont enregistré des baisses de production céréalière (par rapport à la moyenne quinquennale) allant de <b>0,41%</b> dans le <b>Bam</b> à <b>66,02%</b> à <b>l'Oudalan</b>. Par ailleurs, des hausses de productions sont attendues dans 11 provinces essentiellement situées dans les zones relativement calme sur le plan sécuritaire.</p> <p>La production prévisionnelle des autres cultures vivrières (niébé, voandzou, patate et igname) estimée à <b>1 081 426 tonnes</b>, est en hausse de <b>1,58%</b> par rapport à la campagne agricole passée et de <b>21,35%</b> par rapport à la moyenne quinquennale. Parmi ces cultures, les hausses les plus importantes par rapport la moyenne des cinq ans sont attendues pour le niébé soit une variation de <b>+23,14%</b>.</p> <p>La production prévisionnelle des cultures de rente est estimée à <b>1 622 737 tonnes</b> soit une hausse de <b>2,12%</b> par rapport à la campagne agricole 2022/2023 et de <b>8,26%</b> par rapport à la moyenne quinquennale. Cette tendance haussière est imputable à celle du soja (<b>67,16%</b>) et de l'arachide (<b>39,39%</b>).</p> <p>Les prix des principales céréales sur les marchés agricoles de collecte ont évolué à la baisse par rapport à l'année passée mais demeurent supérieurs aux prix moyens des cinq dernières années. La baisse annuelle des prix est la conséquence de la bonne performance de la campagne précédente de 2022/2023 expliquant une bonne disponibilité sur les marchés agricoles accessibles. La même tendance est constatée sur les marchés de détail avec les prix des principales céréales en octobre qui sont en baisse respective de 17%, 8% et 5% pour le mil local, le sorgho et le maïs. Comparé à la moyenne des cinq dernières années, le niveau des prix reste supérieur avec des variations moyennes de +29%, +31% et de +41%, respectivement pour le maïs, le mil</p>	

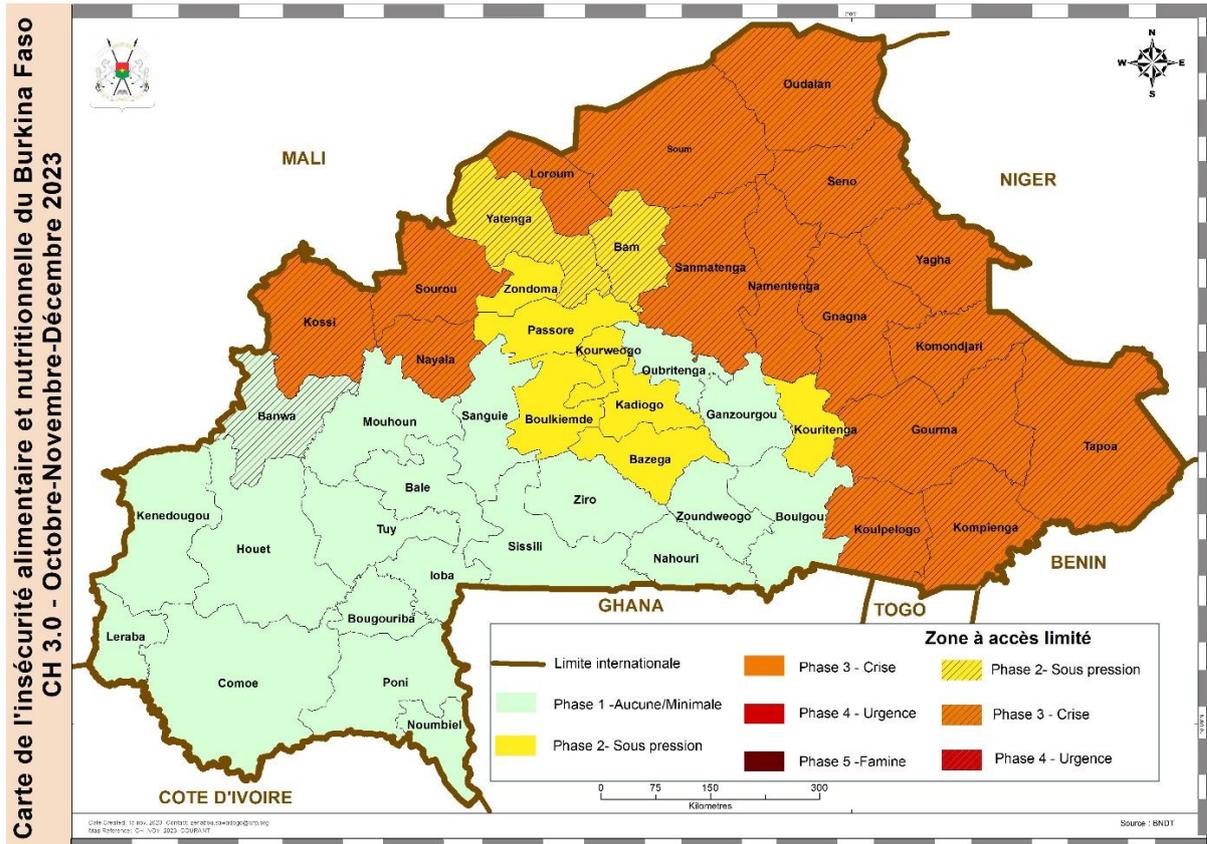
<sup>1</sup> MDF : ménages dirigés par des femmes

<p>○ Max :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de provinces au-dessus du seuil de l'OMS :</li> </ul> <p> <b>Mortalité :</b></p> <p>TBM5 :</p>	<p>et le sorgho. Sur certains marchés tels que Arbinda, Markoye, Nouna, Kompienga et Djibo, il est enregistré des hausses de prix de plus de 50% pour les céréales.</p> <p>L'approvisionnement irrégulier de certains marchés est conditionné par des convois militaires et/ou des ponts aériens limitant les flux des céréales de base des zones de production vers les régions déficitaires des parties nord du pays.</p> <p>Concernant les marchés à bétail, l'offre des animaux, surtout celle des petits ruminants, est importante sur la majorité des marchés suivis qui sont situés dans les zones relativement calme (du fait du cantonnement des acteurs autour des localités relativement calme sur le plan sécuritaire). Les variations moyennes annuelles des prix sont stables pour le taureau (+6%), pour le bélier (-2%) et le bouc (2%). Les variations quinquennales sont de +25%, +23% et +2%, respectivement pour le bouc, le bélier et le taureau. Sur le marché de Dori, des baisses quinquennales des prix de tous les animaux sont enregistrées en raison de la faiblesse de la demande et du pouvoir d'achat des acteurs. Par ailleurs, les TDE sont en légère hausse de 8% par rapport à la moyenne des cinq ans. Cependant, des baisses de variations allant de 6% à Fada à 33% sur les marchés dans les zones à fort défi sécuritaire sont enregistrées.</p>
--	---

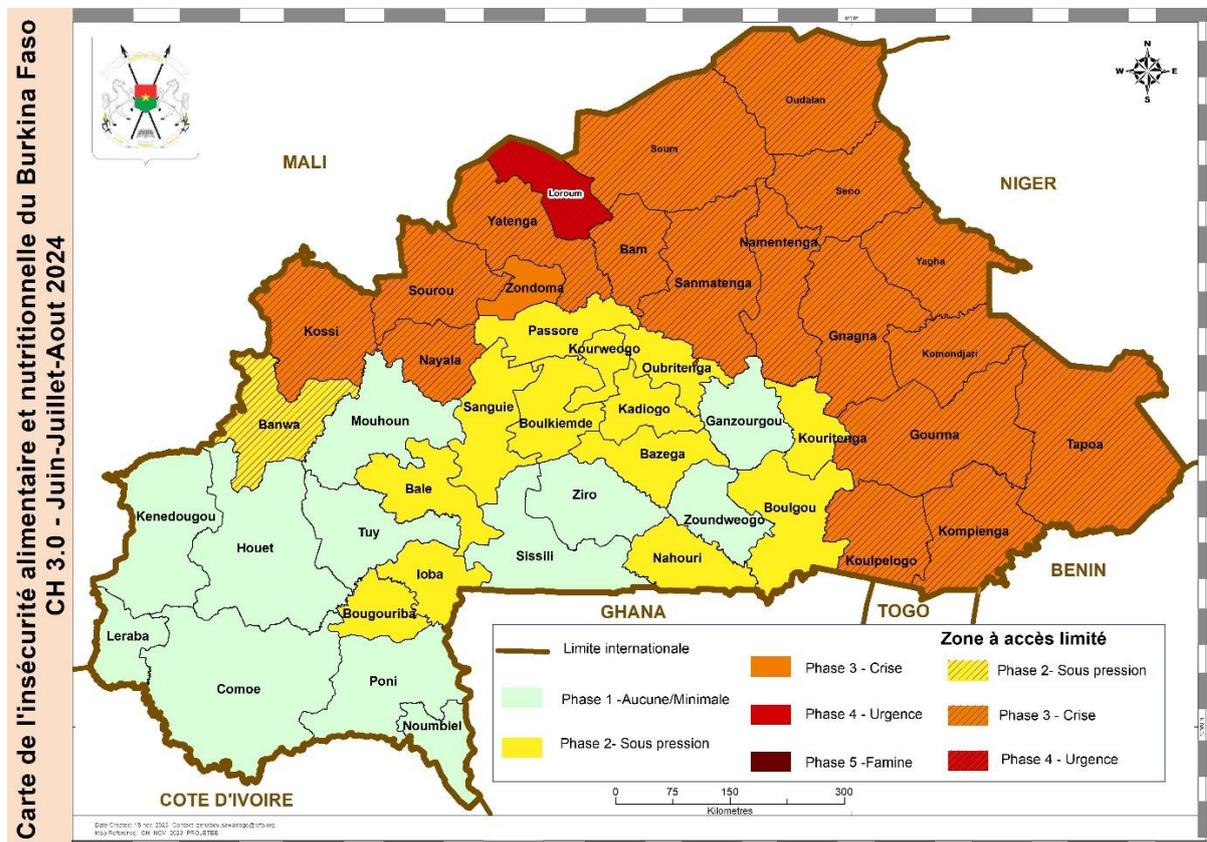
## Cartographie de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

<b>Signification des phases de classification de l'insécurité alimentaire aigüe</b>			<b>Phase 3 : crise</b>	Les ménages ont des déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë élevée ou supérieure aux niveaux habituels. <b>ou</b> parviennent à couvrir leurs besoins alimentaires essentiels de façon marginale mais seulement en se départissant de leurs avoirs de moyens d'existence majeurs ou en employant des stratégies d'adaptation de crise.
<b>Phase 1 : aucune/ Minimale</b>	Les ménages sont capables de couvrir leurs besoins essentiels alimentaires et non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies atypiques ou non durables pour accéder à de la nourriture et à des revenus.		<b>Phase 4 : urgence</b>	Les ménages ont d'importants déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë très élevée et une surmortalité, <b>ou</b> sont en mesure de réduire l'importance des déficits alimentaires mais uniquement en utilisant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs.
<b>Phase 2 : sous-pression</b>	Les ménages ont une consommation alimentaire minimalement adéquate mais ne peuvent assumer certaines dépenses non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies d'adaptation de stress.		<b>Phase 5 : catastrophe /famine</b>	Les ménages manquent énormément de nourriture et/ou de quoi subvenir à leurs autres besoins de base malgré une utilisation maximale des stratégies d'adaptation. Des niveaux d' inanition, de décès, de dénuement et de malnutrition aiguë critiques sont évidents (Pour une classification en phase Famine, la zone doit avoir des niveaux de malnutrition aiguë et de mortalité extrêmement critiques).

## Situation courante (octobre-novembre-décembre 2023)



## Situation projetée (juin-juillet-août 2024)





## Principaux résultats et problèmes

Au cours de la session d'analyse, il est à noter que l'Enquête Nationale Nutritionnelle avec la méthode SMART et celle de la sécurité alimentaire constituant les principales fournisseuses des indicateurs de résultats se sont bien déroulées dans l'ensemble. Cependant, le suivi et le contrôle rapprochés de la collecte des données n'ont pas été possibles dans certaines zones en raison de l'insécurité. Dans les provinces où la SMART n'a pas pu collecter les données sur la nutrition, l'Enquête Nationale Intégrée sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition a pu prendre les mesures du périmètre brachial (PB) et la morbidité qui ont permis d'utiliser le MUAC. Pour toutes les provinces (sauf le Nayala et le Loroum), les données des indicateurs de résultats étaient disponibles pour l'analyse.

L'analyse des différents indicateurs de résultats et des facteurs contributifs disponibles a abouti aux conclusions suivantes sur le niveau d'insécurité alimentaire et nutritionnelle en situation courante et projetée.

### 1. Classification des provinces en situation courante : octobre-novembre-décembre 2023

#### a. 20 provinces en phase 1 "Minimale"

L'analyse a identifié 20 provinces en phase 1 « minimale ». Dans ces provinces, la majorité des ménages sont capables de couvrir leurs besoins essentiels, alimentaires et non alimentaires, sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles pour accéder aux aliments et aux revenus. Dans la plupart de ces provinces, la campagne agropastorale a connu un bon déroulement qui se reflète par une production agricole prévisionnelle bonne. Les marchés ont un approvisionnement moyen et les ménages y ont un faible recours. Ces facteurs favorisent une bonne consommation alimentaire des ménages et leur permettent de préserver leurs moyens d'existence. Également on assiste à une bonne disponibilité de la biomasse favorable à l'alimentation des animaux. La situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans y est relativement bonne.

#### b. 9 provinces en phase 2 "sous pression"

Il ressort 9 provinces en phase 2 « sous pression ». Les ménages ont une consommation alimentaire minimale mais ne peuvent pas se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles. Cette situation se caractérise par une production agricole en baisse dans la majorité de ces provinces et un approvisionnement moyen des marchés qui s'explique par la hausse des prix des denrées de base par rapport à la moyenne quinquennale dans ces localités.

#### c. 16 provinces en phase 3 "crise"

L'analyse a identifié 16 provinces en phase 3 « crise ». Il s'agit des 4 provinces de la région du Sahel (**Séno, Oudalan, Soum et Yagha**), des 5 provinces de la région de l'Est (**Komondjoari, Tapoa, Kompienga, Gourma et Gnagna**), de 02 provinces de la région du Centre-Nord (**Sanmatenga et Namentenga**), d'une province de la région du Nord (**Loroum**), de 3 provinces de la région de la Boucle du Mouhoun (**Sourou, Nayala et Kossi**) et d'une province de la région du Centre-Est (**Koupeologo**). Dans ces provinces, les ménages ont des déficits alimentaires qui se reflètent par des taux de malnutrition aigüe élevés ou supérieurs à la normale, ou sont marginalement capables de couvrir le minimum de leurs besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence ou en employant des stratégies d'adaptation de crise.

La situation dans ces provinces est caractérisée par une faible disponibilité des denrées de bases alimentaires sur les marchés, un épuisement des stocks des ménages rendant leur accès difficile. La consommation alimentaire est pauvre et peu diversifiée pour la majorité des ménages. Par ailleurs, la forte présence de PDIs continue d'exercer une pression sur les sources déjà limitées.

d. Il n'y a pas de province en phase 4 (Urgence), ni en phase 5 (Famine) en situation courante.

## 2. Classification des provinces en situation projetée : juin-juillet-août 2024

### a. 12 provinces en phase 1 « insécurité alimentaire minimale »

Ces provinces auront une dégradation de la consommation alimentaire liée aux baisses saisonnières des stocks auprès des ménages et la baisse de l'approvisionnement sur les marchés. Néanmoins, la bonne disponibilité des PFNL et des produits animaux contribuerait à l'amélioration de la consommation alimentaire, l'accès aux aliments et par ricochet l'amélioration des revenus des ménages.

La hausse saisonnière des prix des produits sur les marchés et les revenus issus de la vente des produits de rente (niébé, sésame et arachide), pourraient contribuer à faciliter l'accès des ménages aux denrées alimentaires de base.

### b. 14 provinces en phase 2 « sous pression »

En situation projetée, 14 provinces pourraient être en phase 2 « sous pression ». La situation dans ces provinces serait tributaire à l'amenuisement des stocks ménages, à la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'insuffisance du pâturage liée à la question sécuritaire.

Dans ces provinces, au moins 20% des ménages risquent, si rien n'est fait, de connaître une consommation alimentaire réduite et d'adéquation minimale, et seraient dans l'incapacité de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles, durant la prochaine période de soudure (juin, juillet et août).

### c. 18 provinces en phase 3 « crise »

Il s'agit des 05 provinces de la région de l'Est (**Komondjoari, Tapoa, Kompienga, Gnagna et Gourma**), des 4 provinces de la région du Sahel (**Séno, Oudalan, Soum et Yagha**), des 03 provinces de la région du Centre-Nord (**Bam, Sanmatenga et Namentenga**), de 02 provinces de la région du Nord (**Yatenga et Zondoma**), de 03 provinces de la région de la Boucle du Mouhoun (**Nayala, Sourou et Kossi**) et d'une province de la région du Centre-Est (**Koumpelogo**).

Cette situation s'explique à travers les éventuelles hypothèses que sont la persistance de l'insécurité limitant l'accès aux ménages à leurs moyens d'existence et un épuisement précoce de leurs stocks qui leur feraient dépendre surtout du marché avec peu de ressources financières. Si rien n'est fait durant cette période de soudure, au moins 20% des ménages de ces provinces feraient face à des déficits alimentaires considérables et à une malnutrition aiguë avec des taux élevés ou supérieurs à la normale.

### d. 01 province en phase 4 (urgence)

La province en phase 4 est celle du **Loroum** dans la région du Nord, confrontée à l'insécurité toujours préoccupante. Cette situation est le reflet d'une production céréalière en forte baisse dans cette localité comparée à la moyenne quinquennale, qui combinée à une probable flambée des prix des céréales contribueraient à priver les ménages de réserves alimentaires. La plupart des marchés sont fermés ou fonctionnent à minima. Cette province rencontre des difficultés pour être approvisionné par l'extérieur du fait de l'insécurité. Les ménages feraient face à un déficit important de nourriture ce qui dégraderait considérablement leur consommation alimentaire. De nombreux ménages pourraient faire recours à des stratégies d'urgence pour combler leur déficit alimentaire. La situation nutritionnelle des enfants demeurerait préoccupante.

#### Encadré : analyse spécifique de la commune de Sebba

L'analyse de la province du Yagha (région du Sahel) a concerné deux parties distinctes, à savoir la commune de Sebba d'une part et l'ensemble des autres communes de ladite province d'autre part.

Cela porte à 46 le nombre d'unités analysées au cours de la session. **La commune de Sebba est classée en phase 4 (urgence) en situation projetée avec plus de 28 700 de personnes en insécurité alimentaire, dont 10 000 en situation d'urgence.** En considérant toute la province comme zone à accès limité, l'analyse consolidée de ces deux parties fait ressortir une province en crise, aussi bien en situation courante qu'en projetée.

Il n'y aurait pas de province en phase 5 (Famine) en situation projetée.

### 3. Estimation des populations vulnérables

#### a. Population en insécurité alimentaire en situation courante (octobre à décembre 2023)

En période courante, la population burkinabè se répartie selon le niveau de vulnérabilité suivant :

- **Population en phase 2 « sous pression » estimée à 4 621 726 personnes.** Ces personnes qui représentent près de 20 % de la population totale sont réparties dans les treize (13) régions et ont besoin d'une surveillance rapprochée afin de prévenir toute dégradation de leur situation.
- **La population en phase 3 « crise » est estimée à 2 016 884 personnes.** Ces populations sont dans une situation d'insécurité alimentaire difficile marquée par un déficit alimentaire et une malnutrition élevée ; elle représente environ 9% de la population totale et répartie dans toutes les régions.
- **La population en phase 4 « urgence » : elle est estimée à 261 147 personnes** représentant 1% de la population totale localisées principalement dans les régions du **Sahel, du Centre-Nord, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est et du Nord.** Ces ménages ont de larges déficits alimentaires, ce qui conduit à une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ; ou sont capables de mitiger les larges déficits alimentaires en employant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs. Ils ont besoin d'une intervention d'urgence pour sauver des vies.
- **La population en phase 5 « catastrophe » : Pas de population en phase 5.**

**La population ayant besoin d'une assistance immédiate (population en phase 3 à 5) est estimée à 2 278 031 personnes** dont **369 041** enfants de moins de 5 ans (16,2% de la population, RGPH 2019). Ces populations qui représentent 10 % de la population totale du pays sont concentrées dans les régions de l'Est (21%), du Centre-Nord (18%), du Sahel (18%), du Nord (17%) et de la Boucle du Mouhoun (10%).

**Tableau 1:** population en insécurité alimentaire en situation courante

Région	Population totale	Population totale en Ph 1	Population totale en Ph 2	Population totale en Ph 3	Population totale en Ph 4	Population totale en Ph 5	Population totale en Ph 3 à 5
Boucle du Mouhoun	2 086 061	1 457 514	393 158	192 538	42 850	-	235 389
Cascades	925 353	901 587	16 509	7 256	-	-	7 256
Centre	3 537 996	2 688 877	813 739	35 380	-	-	35 380
Centre-Est	1 755 468	1 299 466	310 672	141 286	4 045	-	145 331
Centre-Nord	2 094 910	1 122 171	565 499	386 291	20 949	-	407 240
Centre-Ouest	1 834 277	1 429 172	306 430	98 674	-	-	98 674
Centre-Sud	859 347	712 216	133 361	13 770	-	-	13 770
Est	2 195 823	1 140 002	566 062	467 022	22 738	-	489 759
Hauts-Bassins	2 522 635	2 493 718	28 917	-	-	-	-
Nord	1 905 734	813 399	712 950	346 494	32 890	-	379 384
Plateau Central	1 078 083	894 803	140 091	43 189	-	-	43 189
Sahel	1 203 874	274 444	525 673	266 081	137 675	-	403 757
Sud-Ouest	969 523	841 957	108 663	18 903	-	-	18 903
<b>Burkina Faso</b>	<b>22 969 083</b>	<b>16 069 326</b>	<b>4 621 726</b>	<b>2 016 884</b>	<b>261 147</b>	-	<b>2 278 031</b>
Proportion par rapport à la population totale		<b>70%</b>	<b>20%</b>	<b>9%</b>	<b>1%</b>	<b>0%</b>	<b>10%</b>

## b. Population en insécurité alimentaire en situation projetée (juin-juillet-août 2024)

En situation projetée et si rien n'est fait, la population vulnérable connaîtrait une évolution à la hausse à cause de l'épuisement des stocks, la hausse des prix des denrées alimentaires et la faiblesse des revenus. La population vulnérable attendue dans ce cas se répartirait comme suit :

- **Population en phase 2 « sous pression » : environ 5 330 761 personnes, soit 23% de la population totale.** Elle est répartie dans toutes les régions.
- **La population en phase 3 « crise » : 2 573 031 personnes,** répartie dans toutes les régions et représenterait 11% de la population totale.
- **La population en phase 4 « urgence » : 425 349 personnes,** soit 2 % par rapport à la population totale. Elle est répartie dans les régions du Sahel (191 347 personnes), du Nord (74 089 personnes), de l'Est (60 448 personnes), de la Boucle du Mouhoun (59 317 personnes), du Centre-Nord (32 057 personnes) et du Centre-Est (8 090 personnes).
- **La population en phase 5 « catastrophe » : Pas de population de cette phase.**

L'effectif de la population vulnérable qui nécessiterait une assistance immédiate (phase 3 à pire) serait de **2 998 380 personnes**, soit **13 %** de la population totale ; cet effectif renferme 485 737 enfants de moins de 5 ans (16,2% de la population, RGPH 2019). Ces personnes seraient concentrées dans les régions de l'Est (20%), du Sahel (20%), du Nord (17%), du Centre-Nord (16%), et de la Boucle du Mouhoun (10%) et Centre-Est (7%).

**Tableau 2:** population en insécurité alimentaire en situation projetée

Région	Population totale	Population totale en Ph 1	Population totale en Ph 2	Population totale en Ph 3	Population totale en Ph 4	Population totale en Ph 5	Population totale en Ph 3 à 5
Boucle du Mouhoun	2 086 061	1 305 252	485 413	236 079	59 317	-	295 397
Cascades	925 353	885 078	25 763	14 512	-	-	14 512
Centre	3 537 996	2 618 117	884 499	35 380	-	-	35 380
Centre-Est	1 755 468	1 223 149	323 490	200 739	8 090	-	208 829
Centre-Nord	2 094 910	956 774	666 654	439 424	32 057	-	471 481
Centre-Ouest	1 834 277	1 304 150	401 267	128 860	-	-	128 860
Centre-Sud	859 347	660 639	176 344	22 363	-	-	22 363
Est	2 195 823	921 954	681 713	531 709	60 448	-	592 157
Hauts-Bassins	2 522 635	2 468 492	54 144	-	-	-	-
Nord	1 905 734	581 485	800 336	449 823	74 089	-	523 913
Plateau Central	1 078 083	785 582	213 841	78 659	-	-	78 659
Sahel	1 203 874	137 790	469 570	405 166	191 347	-	596 513
Sud-Ouest	969 523	791 481	147 727	30 315	-	-	30 315
<b>Burkina Faso</b>	<b>22 969 083</b>	<b>14 639 943</b>	<b>5 330 761</b>	<b>2 573 031</b>	<b>425 349</b>	-	<b>2 998 380</b>
Proportion par rapport à la population totale		<b>64%</b>	<b>23%</b>	<b>11%</b>	<b>2%</b>	<b>0%</b>	<b>13%</b>



### Facteurs déterminants

#### La situation sécuritaire préoccupante

Les actions entreprises dans le cadre de la reconquête du territoire ont permis le retour de près de 200 000 personnes au 31 août 2023. Cependant, le contexte sécuritaire demeure un facteur majeur à même d'affecter négativement la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages aussi bien en situation courante qu'en situation projetée. Cela, à travers la perturbation de la conduite normale des activités génératrices de revenus, la réduction de l'accès aux services socio-économiques de base, les contraintes d'accès aux facteurs de productions, etc.

### ➤ Les chocs climatiques

La campagne agropastorale 2023/2024 a été caractérisée par un démarrage normal à précoce dans la plupart des localités. Durant le mois de septembre, les poches de sécheresse de plus de 10 jours ont été observées dans quelques régions notamment le Centre-Nord, la Boucle du Mouhoun, le Plateau Central et le Centre. Ces événements ont occasionné des baisses de rendements agricoles surtout pour le maïs, le niébé, ainsi que des dégâts matériels.

### ➤ La situation zoo sanitaire et phytosanitaire

La situation sanitaire des animaux est calme dans l'ensemble. Cependant, quelques foyers de maladie à déclaration obligatoire ont été notifiés. Outre les attaques de la chenille légionnaire devenues courantes ces dernières années, les rendements des cultures de coton, d'oseille, de gombo dans les zones de production ont été affectés par les *Jassides* mais à un faible degré comparativement à l'année dernière.

### ➤ La variation des prix

Les prix des produits alimentaires sont en hausse comparativement à la moyenne quinquennale. Néanmoins on constate une baisse des prix des produits par rapport à l'année passée.

Par ailleurs, des prix élevés des engrais combinés à la baisse du pouvoir d'achat des producteurs, ont négativement affecté les productions pluviales. Également, la multiplication des taxes dans le cadre de la lutte contre l'insécurité continuera d'affecter négativement le pouvoir d'achat des ménages, notamment les pauvres dans les centres urbains.

### ➤ La conjoncture économique nationale

La baisse de l'inflation annuelle comparativement à l'année passée, la persistance des cours mondiaux élevés des denrées alimentaires (riz, blé, huile) et non alimentaires (engrais, produits pétroliers, matériaux de construction) ainsi que l'appréciation du dollar maintiendront les produits manufacturés et importés au-dessus de la moyenne entre octobre et mai avec des effets induits sur les prix domestiques.



## Méthodologie et difficultés dans l'analyse

Le Cadre Harmonisé se base sur l'analyse des quatre principaux résultats de la sécurité alimentaire (consommation alimentaire, état nutritionnel, évolution des moyens d'existence et mortalité) mis en relation avec les facteurs contributifs (danger/vulnérabilité, disponibilité alimentaire, accès et utilisation des aliments, y compris l'eau et stabilité) qui peuvent avoir un impact positif ou négatif sur l'un ou plusieurs des résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les données sur les principaux indicateurs de résultats proviennent de l'Enquête Nationale Intégrée de Sécurité Alimentaire et la Nutrition (ENISAN) réalisée sur toute l'étendue du territoire sur la période du 09 au 23 octobre 2023. La collecte des données a été réalisée en face à face, dans les zones accessibles par les agents de collecte du dispositif classique et par des enquêteurs endogènes des partenaires de mise en œuvre qui interviennent dans les provinces difficiles d'accès. L'échantillon a couvert aussi bien les ménages hôtes que les ménages de personnes déplacées internes. Les difficultés rencontrées sont entre autres les villages échantillons sans habitants qui ont été remplacés ; l'insécurité limitant souvent les déplacements des missions de supervision dans certaines zones.

Les indicateurs HEA ont été fournis par l'analyse *outcome* réalisée en début novembre. Cependant, l'obsolescence des bases de données de référence limite cette analyse.

Quant aux données de nutrition, les résultats de l'analyse IPC/MNA ont été utilisés au niveau des provinces pour lesquelles ces informations sont disponibles. L'analyse IPC malnutrition aiguë a été effectuée pour 37 provinces sur les 45 provinces du pays sur la base des prévalences provinciales et régionales fournies par les enquêtes nutritionnelles 2023 et ENISAN 2023. Cependant, en raison de l'absence de données récentes due à un accès limité dans certaines zones, 3 provinces de la région du Sahel (Oudalan, Soum et Yagha), 2 provinces de la région de l'Est (Kompienga et Tapoa), une province de la région du Nord (Loroum) et 2 provinces de la région de la Boucle du Mouhoun (Kossi et Nayala) n'ont pas été analysées cette année.

Il est ressorti que, pour la période courante (août 2023 à janvier 2024), 3 provinces ont été classées en phase 1 (acceptable), 27 en phase 2 (alerte), 7 provinces en phase (critique). Quant à la période projetée 2 (mai à juillet 2024) qui coïncide avec la période de soudure alimentaire, la situation nutritionnelle pourrait se dégrader au vu de l'apparition de certains facteurs de risque. C'est ainsi qu'une province (Séno) basculerait de la Phase 3 à la Phase 4 de l'IPC MNA.

Les principaux facteurs déterminants dans la survenue de la malnutrition varient d'une unité d'analyse à une autre.

Les données des facteurs contributifs ont été fournies par les différents systèmes d'information (service SAP, SIMc, SIMb, SIMpfnl, INSD, DN/MSHP, etc.), les OSC, les ONG (nationales et internationales) et les agences du système des Nations Unies (PAM, FAO, UNICEF, OCHA).

L'une des principales difficultés rencontrées au cours de l'analyse a été l'absence de données actualisées sur la situation des Personnes Déplacées Interne (PDI) et la vétusté des profils HEA.

Les analyses ont été menées par la Cellule nationale rassemblant les experts nationaux provenant des structures étatiques et non étatiques. L'animation des travaux a été assurée par cinq coaches (deux coaches nationaux et trois du comité régional du cadre harmonisé) et une équipe de quatre (04) facilitateurs. Les participants ont été répartis en neuf (09) groupes de travail dès le premier jour.

Cette session d'analyse a connu une participation effective de différents acteurs impliqués (108 participants avec 21% de femmes et 78% ayant déjà pris part à une ou plusieurs sessions d'analyse).

## °C Calendrier saisonnier et suivi des indicateurs

Le calendrier de suivi des indicateurs commence par le suivi de la campagne agricole débutant à partir de mai en collaboration avec les dispositifs régionaux de sécurité alimentaire et les structures déconcentrées des départements en charge de l'agriculture, l'élevage, l'environnement, l'action sociale et de l'eau. Ce processus aboutit à la détermination des zones à risque et des populations vulnérables à l'aide du CH qui sont validées lors de la deuxième session du Comité de prévision sur la situation alimentaire (CPSA) en novembre. Le suivi des populations vulnérables se poursuit jusqu'à la prochaine période de soudure.

**Tableau 3 :** calendrier saisonnier et de suivi des indicateurs

Activités	Jan	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
<b>CALENDRIER SAISONNIER</b>												
Période des pluies												
Récoltes												
Période de soudure												
Migration												
Culture de saison sèche												
Cueillette												
<b>CALENDRIER DE SUIVI DES INDICATEURS</b>												
Atelier de revue des outils												
Suivi évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle												
Suivi qualitatif de la campagne												
Identification des communes à risque												
Bilan céréaliers prévisionnels												
Résultats prévisionnels												
Résultats définitifs												

Activités	Jan	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
Rapport en conseil des ministres												
Outcome Analysis												
EPA												
Bilans céréaliers définitifs												
Analyse du Cadre Harmonisé d'analyse												
Suivi des zones à risque												



### Recommandations pour les analyses suivantes

La plupart des sources d'informations étaient disponibles au cours de la session d'analyse grâce à l'engagement des différents acteurs. Les sessions gagnent en expérience et bénéficient de la contribution des différents acteurs et de la disponibilité des informations provenant de plusieurs sources.

Toutefois, il est indispensable de poursuivre les actions de renforcement du processus et le développement du Cadre Harmonisé dans le pays. Par ailleurs, la formation/recyclage des membres de la cellule nationale d'analyse est à prendre en compte au regard de l'engouement que cet outil suscite auprès des acteurs et de la forte mobilité des acteurs, afin de faciliter les travaux et assurer une qualité des résultats.

Au terme de l'analyse et à la lumière des preuves disponibles, la cellule a formulé des recommandations, afin d'améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables et les futures sessions d'analyses du cadre harmonisé.

#### A l'endroit du Gouvernement et ses Partenaires Techniques et Financiers

- Poursuivre et renforcer l'assistance humanitaire en assurant l'approvisionnement régulier des zones à accès limité ;
- Apporter une assistance humanitaire immédiate aux populations vulnérables identifiées, notamment dans les provinces en situation de crise et pire ;
- Renforcer les actions de résilience en faveur des populations vulnérables identifiées sous pression alimentaire à travers l'appui à la culture de saison sèche et au développement des AGR ;
- Poursuivre le renforcement des capacités du dispositif national de sécurité alimentaire sur l'outil Cadre Harmonisé notamment sur la version 3.0 du manuel CH ;
- Assurer un financement pérenne pour la collecte de données et l'organisation des sessions d'analyse du Cadre Harmonisé ;
- Appuyer la mise en œuvre de "l'offensive agrosylpastorale et halieutique" visant l'atteinte de la souveraineté alimentaire et nutritionnelle à l'horizon 2025.

#### A l'endroit du CILSS

- Poursuivre l'amélioration des tableaux d'analyse du Cadre Harmonisé et de l'inférence de certaines preuves (facteurs contributifs) sur le phasage des indicateurs ainsi que la méthodologie d'estimation des populations dans les zones d'accès limité ;
- Améliorer l'adaptation du protocole spécifique des zones inaccessibles au contexte actuel marqué par l'impossibilité de conduire certaines enquêtes.



## Contacts

1. **SALOU Fidèle** : Directeur des Statistiques Sectorielles et de l'Evaluation (DSSE)

Tel : +(226) 70 94 67 87 / +226 55 09 32 40 / Mail : fidelis.pyth@yahoo.fr

**SIMPORE B. Aristide** : Chef du Service de l'Information et de l'Alerte Précoce sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SIAPSAN)

Tel : +(226) 70 72 37 40 / Mail : aristote\_b@yahoo.fr



## Liste des structures ayant participé à l'analyse

DGESS/MARAH

ANAM

DGPA/MARAH

SE-CNSA

DGPV/MARAH

DGRCP/MDICAPME

DGRE/MEEA

DGPFG/MGSCS

CN/CMAPR/Primature

SONAGESS

DN/MSHP

SP/CPSA

ST NUT/MSHP

SP/CNPS

CIC-B



DRARAH/Centre-Nord

DRARAH/Sahel

DRARAH/Centre-Est

DRARAH/Cascades

DRARAH/Nord

DRARAH/Centre-Ouest

DRARAH/Centre-Sud

DRARAH/Boucle du

DRARAH/Hauts Bassins

Mouhoun

DRARAH/Sud-Ouest

DRARAH/Centre

DRARAH/Est

DRARAH/Plateau central

